

Séance ordinaire du 4 février 2013

Le conseil de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire ce quatrième jour du mois de février deux mille treize à dix-neuf heures trente, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Saint-Romuald (Lévis).

Sont présents : les membres du conseil Jean-Pierre Bazinet, Jean-Claude Bouchard, Serge Côté, Jean-Luc Daigle, Guy Dumoulin, Mario Fortier, Ann Jeffrey, Janet Jones, Anne Ladouceur, Réjean Lamontagne, Dominique Maranda, Michel Patry, Simon Théberge et Michel Turner formant quorum sous la présidence de la mairesse Danielle Roy Marinelli.

Est absent : le membre du conseil de la Ville Robert Maranda.

Assistent à la séance : Jean Dubé, directeur général, et Marlyne Turgeon, assistante-greffière.

CV-2013-00-45

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par la conseillère Anne Ladouceur
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 4 février 2013, tel qu'il est modifié par l'ajout de l'affaire suivante :

« **Direction générale**
Aide financière à Association du hockey mineur Les éclaireurs
Chaudière-Etchemin
Réf. : DG-2013-019 »

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-00-46

Période de questions

Environ 35 personnes assistent à la séance. Plusieurs personnes posent des questions et émettent des commentaires.

CV-2013-00-47**Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 janvier 2013**

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil au plus tard la veille de la présente séance ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Jean-Claude Bouchard
Appuyé par le conseiller Michel Patry

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville tenue le 21 janvier 2013.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-00-48**Dépôt du procès-verbal des séances du comité exécutif des 15, 21 et 22 janvier 2013**

Le procès-verbal des séances du comité exécutif tenues les 15, 21 et 22 janvier 2013 est déposé.

CV-2013-00-49**Dépôt d'une copie d'un rapport occasionnel du vérificateur général adressé à la Régie intermunicipale de gestion des déchets des Chutes-de-la-Chaudière**

Une copie d'un rapport occasionnel du vérificateur général adressé à la Régie intermunicipale de gestion des déchets des Chutes-de-la-Chaudière est déposée.

CV-2013-00-50**Demande au ministre de la Justice concernant la désignation d'un juge pour la Cour municipale de Lévis**

Réf. : [AGR-COU-2013-001](#)

ATTENDU le volume important de dossiers traités par la Cour municipale de Lévis, tant en matière pénale qu'en matière criminelle;

ATTENDU qu'il est impératif qu'un juge en titre y soit désigné pour permettre une meilleure administration de la justice;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Michel Patry
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'aviser le ministre de la Justice et le juge en chef adjoint de la Cour du Québec responsable des cours municipales de la cessation des fonctions du juge Jacques Ouellet pour la Cour municipale de Lévis et de demander au ministre de la Justice d'entreprendre les démarches requises visant la désignation d'un juge pour la Cour municipale de Lévis dans les meilleurs délais.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-00-51

Aide financière à l'Université du Québec à Rimouski - campus de Lévis

Réf. : [DG-2013-002](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'accorder un aide financière de 1 500 \$ à l'Université du Québec à Rimouski - campus de Lévis afin de maintenir ses activités auprès de la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-00-52

Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité de la Chambre de commerce de Lévis

Réf. : [DG-2013-018](#)

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par la conseillère Dominique Maranda

D'autoriser les membres du conseil de la Ville Jean-Pierre Bazinet, Jean-Claude Bouchard, Serge Côté, Jean-Luc Daigle, Guy Dumoulin, Mario Fortier, Janet Jones, Anne Ladouceur, Réjean Lamontagne, Dominique Maranda, Robert Maranda, Michel Patry, Simon Théberge et Michel Turner à participer à une activité organisée par la Chambre de commerce de Lévis qui aura lieu le mardi 19 février 2013 à Lévis et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet événement.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-00-53

Attribution du contrat pour l'acquisition et l'installation d'un chalet au parc Lavoisier

Réf. : [INF-BI-2013-001](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Jean-Luc Daigle
Appuyé par le conseiller Réjean Lamontagne

D'attribuer le contrat pour l'acquisition et l'installation d'un chalet au parc Lavoisier (appel d'offres 2012-50-93) à Laprise commercial inc., au prix de 106 636,14 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-00-54

Détermination et installation de panneaux d'arrêt et demande au ministère des Transports du Québec concernant l'installation de panneaux d'arrêt sur la rue Commerciale (secteur Saint-Jean-Chrysostome)

Réf. : [INF-GEN-2013-007](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin

Appuyé par le conseiller Réjean Lamontagne

De déterminer des zones d'arrêt et décréter l'installation de panneaux d'arrêt aux endroits suivants :

- 258° sur la rue Charles-Rodrigue, à l'intersection de la rue Thomas-Chapais, en direction nord et sud, dans le secteur Lévis;
- 259° sur la rue Pie-X, à l'intersection de la rue Saint-Augustin, en direction nord-est et sud-ouest, dans le secteur Lévis;
- 260° sur la 7^e Rue, à l'intersection de la rue des Grands-Ducs, en direction nord et sud, dans le secteur Saint-Rédempteur.

De demander au ministère des Transports du Québec d'analyser la possibilité d'implanter des arrêts obligatoires en direction nord et sud sur la rue Commerciale (secteur Saint-Jean-Chrysostome), à l'intersection du chemin Saint-Louis.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-00-55

Engagement à l'égard des travaux visant l'augmentation de la profondeur de l'émissaire sanitaire situé dans le secteur du quai d'Ultramar

Réf. : [INF-GEN-2013-011](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

Appuyé par le conseiller Simon Théberge

De confirmer l'engagement de la Ville envers le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs à transmettre, lorsque les travaux visant l'augmentation de la profondeur de l'émissaire sanitaire situé dans le secteur du quai d'Ultramar seront terminés, une attestation quant à leur conformité à l'autorisation accordée.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-00-56**Financement de la dépense relative à la mise en œuvre du programme de subvention pour l'acquisition de barils récupérateurs d'eau de pluie**Réf. : [ENV-2013-001-R-1](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par le conseiller Jean-Claude Bouchard

De financer la dépense relative à la mise en œuvre du programme de subvention pour l'acquisition de barils récupérateurs d'eau de pluie au montant maximal de 10 000 \$ à même l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-00-57**Fermeture temporaire d'une partie de la rue des Cormiers (secteur Saint-Jean-Chrysostome)**Réf. : [POL-2013-002](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

De fermer temporairement la partie de la rue des Cormiers (secteur Saint-Jean-Chrysostome) située entre la rue des Pruniers et la rue des Cerisiers, le 17 février 2013 entre 12 h et 17 h, pour la tenue d'une partie de hockey.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-00-58**Aide financière à des organismes de la communauté**Réf. : [DVC-ART-2013-001](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par le conseiller Michel Turner

D'accorder aux organismes de la communauté suivants l'aide financière indiquée, selon les modalités de versement prévues en annexe à la fiche de prise de décision DVC-ART-2013-001, afin de maintenir leurs activités auprès de la population lévisienne :

- | | |
|---|----------|
| • Académie de danse Rive-Sud | 2 000 \$ |
| • École de musique l'accroche notes | 2 590 \$ |
| • École de danse élédanse inc. | 2 310 \$ |
| • Chœur la bruyante | 2 500 \$ |
| • Chœur du cégep de Lévis-Lauzon | 2 000 \$ |
| • Chorale gospel messengers | 2 475 \$ |
| • Les petits chanteurs de l'amitié inc. | 2 000 \$ |
| • Corporation du patrimoine et du tourisme religieux lévisien | 2 500 \$ |

- Société d'histoire de Saint-Romuald 3 000 \$

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-00-59

Aide financière à des organismes de la communauté

Réf. : [DVC-ART-2013-002](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Patry
Appuyé par la conseillère Dominique Maranda

D'accorder aux organismes de la communauté suivants l'aide financière indiquée, selon les modalités de versements prévus en annexe à la fiche de prise de décision DVC-ART-2013-002, afin de maintenir leurs activités auprès de la population lévisienne :

• Académie de danse Rive-Sud	8 422 \$
• École de musique l'accroche notes	18 051 \$
• Coopérative artistique les Etchemins	8 063 \$
• École allégro	7 283 \$
• École crescendo de St-Rédempteur	8 323 \$
• École de danse élédanse inc.	12 212 \$
• École de musique Jésus-Marie	11 132 \$
• École des arts de la Rive-Sud	8 316 \$
• Multi-art chute chaudière	10 716 \$
• Harmonie des chutes	14 566 \$
• Maison de la musique Bernard-Bonnier	43 947 \$
• Chœur du monde	2 601 \$
• Chœur la bruyante	1 951 \$
• Chœur polyphonique de Lévis	3 121 \$
• Chorale gospel messengers	2 601 \$
• Groupe vocal rive-son inc.	3 121 \$
• Chœur des saisons	2 081 \$
• Chœur du cégep de Lévis-Lauzon	3 121 \$
• Petits chanteurs de l'amitié inc.	2 601 \$
• Corporation du patrimoine religieux et touristique lévisien	8 316 \$
• Les compagnons du chantier maritime A.C. Davie	5 202 \$
• Ermitage Notre-Dame de Grâce	5 601 \$
• Fondation du mémorial des militaires	5 722 \$
• Le groupe TRAQ	12 516 \$
• La société d'histoire régionale de Lévis	9 624 \$
• Société historique de Saint-Nicolas et Bernières	8 816 \$
• Société d'histoire de Saint-Romuald	15 596 \$
• Société d'histoire de Sainte-Hélène-de-Breakeyville	6 755 \$
• Société de généalogie de Lévis	7 803 \$
• Association des artistes de la Rive-Sud	5 202 \$
• Corporation du village en arts	25 000 \$
• Diffusion avant scène	3 500 \$
• Groupe cultur'art	5 202 \$
• Espace jeunesse espéranto	15 606 \$
• Productions artistiques scène plus	10 000 \$
• Via musique	5 202 \$

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-00-60

Aide financière à des organismes de la communauté

Réf. : [DVC-SOC-2013-003](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Luc Daigle

Appuyé par le conseiller Michel Turner

D'accorder aux organismes de la communauté suivants l'aide financière indiquée, selon les modalités de versements prévues en annexe à la fiche de prise de décision DVC-SOC-2013-003, afin de maintenir leurs activités auprès de la population lévisienne :

• Club FADOQ Christ-Roi Lévis inc.	5 150 \$
• Personnes handicapées en action de la Rive-Sud	17 075 \$
• Centre aide et prévention jeunesse de Lévis	168 017 \$
• Service d'entraide de Pintendre	8 412 \$
• Maison de la famille Rive-Sud	10 842 \$
• Corporation de la vie communautaire de Pintendre	2 700 \$
• Loisirs de Bienville inc.	1 380 \$
• Comptoir le grenier	15 186 \$
• Le comptoir d'aide le fouillis inc.	1 100 \$
• Magasin général Rive-Sud société Saint-Vincent-de-Paul	2 000 \$
• Centre d'action bénévole Bellechasse-Lévis-Lotbinière	17 758 \$
• L'œuvre des loisirs de Christ-Roi, Lévis, inc.	2 760 \$
• Alliance-jeunesse Chutes-de-la-Chaudière	155 128 \$
• La maison des jeunes de Charny inc.	21 507 \$
• La ruche de St-Romuald inc.	16 206 \$
• La maison des jeunes de St-Jean-Chrysostome inc.	46 162 \$
• Association des personnes handicapées de Lévis inc.	12 356 \$
• Maison de la famille Chutes Chaudière	17 668 \$
• Le service d'entraide de Charny inc.	13 766 \$
• Service d'entraide de Breakeyville	7 953 \$
• Service d'entraide de St-Jean-Chrysostome	8 358 \$
• Service d'entraide de St-Romuald inc.	17 207 \$
• Le club de l'âge d'or de St-Romuald-d'Etchemin	6 000 \$
• Le comité des loisirs de la p'tite école inc.	7 427 \$
• La maison des jeunes de St-Étienne-de-Lauzon inc.	23 178 \$
• Service d'entraide Bernières-St-Nicolas inc.	6 008 \$
• Amalgame MDJ Ouest	46 055 \$
• La maison des jeunes l'azymut Est*Ouest	30 714 \$
• Le club du nouvel âge de St-Nicolas inc.	2 800 \$
• Service d'entraide St-Étienne	4 010 \$
• Service d'entraide de St-Rédempteur inc.	4 197 \$

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-00-61

Financement de la dépense relative au programme d'interventions dans les parcs

Réf. : [DVC-SPO-2013-001](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par le conseiller Michel Patry

De financer la dépense relative au programme d'interventions dans les parcs pour l'année 2013, tel qu'il est décrit à la fiche de prise de décision DVC-SPO-2013-001, au montant maximal de 967 000 \$ à même le fonds parcs et terrains de jeux.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-00-62

Aide financière à des organismes de la communauté

Réf. : [DVC-SOC-2013-008](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par le conseiller Simon Théberge

D'accorder aux organismes de la communauté suivants l'aide financière indiquée, selon les modalités de versements prévues en annexe à la fiche de prise de décision DVC-SOC-2013-008, afin de maintenir leurs activités auprès de la population lévisienne :

- | | |
|--|----------|
| • Le groupe Déziel inc. | 9 945 \$ |
| • Groupe scout de Pintendre (District Rive-Sud/Beauce) inc. | 2 717 \$ |
| • Groupe scout de Lauzon (District Rive-Sud/Beauce) inc. | 2 248 \$ |
| • Groupe scout de Saint-Jean-Chrysostome (District Rive-Sud/Beauce) inc. | 4 519 \$ |
| • Groupe scout de Charny (District Rive-Sud/Beauce) inc. | 1 755 \$ |
| • Groupe scout de Saint-Étienne (District Rive-Sud/Beauce) inc. | 8 671 \$ |
| • Groupe scout de Saint-Rédempteur (District Rive-Sud/Beauce) inc. | 1 592 \$ |
| • Groupe scout Saint-Nicolas (District Rive-Sud/Beauce) inc. | 2 341 \$ |

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-00-63

Aide financière à des organismes de la communauté

Réf. : [DVC-SPO-2013-004](#)

Il est proposé par la conseillère Anne Ladouceur
Appuyé par le conseiller Michel Turner

D'accorder aux organismes de la communauté suivants l'aide financière indiquée afin de maintenir leurs activités auprès de la population lévisienne :

- | | |
|---|-------------|
| • Association de soccer de Chaudière-Est (A.S.C.E.) | 3 302,96 \$ |
| • Association de soccer St-Étienne-de-Lauzon inc. | 1 698,64 \$ |
| • L'association de soccer de Pointe-Lévy | 1 698,64 \$ |
| • Association de soccer Chaudière-Ouest | 3 397,28 \$ |

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-00-64

Dépôt de listes de certains contrats au 31 décembre 2012

Réf. : [FSA-APP-2013-001](#)

Les listes de contrats suivants sont déposées à titre d'information :

- liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ conclus par le comité exécutif du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012 (article 477.3, 1^{er} alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*);
 - liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus par un fonctionnaire ou un employé du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012, avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$ (article 477.3, 3^e alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*).
-

CV-2013-00-65

Affectation de la réserve financière pour les salaires des employés en assignation temporaire du 22 juillet au 31 décembre 2012

Réf. : [FSA-TRE-2013-005](#)

Il est proposé par la conseillère Anne Ladouceur
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'affecter un montant de 51 414 \$ provenant de la réserve financière pour les salaires des employés en assignation temporaire pour la période du 22 juillet au 31 décembre 2012, aux postes de dépenses et en fonction des montants indiqués à la fiche de prise de décision FSA-TRE-2013-005.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-00-66

Attribution du contrat pour la fourniture d'une assurance collective

Réf. : [FSA-TRE-2013-006](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Anne Ladouceur
Appuyé par la conseillère Janet Jones

D'attribuer le contrat pour la fourniture d'une assurance collective du personnel de la Ville (appel d'offres 2012-50-97) à SSQ, Société d'assurance-vie inc., pour la période du 1^{er} avril 2013 au 31 mars 2015, au montant de 5 274 170,88 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-00-67

Abrogation de la résolution CV-2013-00-34 « Adoption du Projet de règlement RV-2013-12-24 modifiant le Règlement RV-2011-11-31 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (volet patrimonial) »
Réf. : [URBA-2013-010](#)

Il est proposé par le conseiller Simon Théberge
Appuyé par le conseiller Michel Patry

D'abroger la résolution CV-2013-00-34 « Adoption du Projet de règlement RV-2013-12-24 modifiant le Règlement RV-2011-11-31 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (volet patrimonial) ».

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-00-68

Avis à la Commission de protection du territoire agricole du Québec concernant l'utilisation à des fins autres que l'agriculture des parties des lots 2 849 053 et 1 962 938 du cadastre du Québec (chemin Industriel, secteur Saint-Étienne-de-Lauzon)
Réf. : [URBA-2013-006](#)

ATTENDU la recommandation du comité consultatif agricole de la Ville ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par la conseillère Dominique Maranda

De donner un avis favorable à la Commission de protection du territoire agricole du Québec concernant l'utilisation à des fins autres que l'agriculture, soit une conduite de refoulement, des parties des lots 2 849 053 et 1 962 938 du cadastre du Québec, pour une superficie d'environ 1,16 hectare, et ce, en tenant compte des critères indiqués en annexe à la présente résolution.

D'indiquer à cette commission qu'il s'agit de l'espace disponible le plus approprié compte tenu de la finalité de cette demande impliquant une utilisation d'une superficie bénéficiant de droits acquis.

[annexe](#)

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-00-69

Avis à la Commission de protection du territoire agricole du Québec concernant l'utilisation à des fins autres que l'agriculture des lots 2 295 857 et autres du cadastre du Québec (chemin Bélair, secteur Saint-Jean-Chrysostome)
Réf. : [URBA-2013-007](#)

ATTENDU la recommandation du comité consultatif agricole de la Ville ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

De donner à la Commission de protection du territoire agricole du Québec les avis suivants :

- un avis favorable pour l'utilisation à des fins autres que l'agriculture, soit pour permettre que le Centre national de conduite d'engins de chantier puisse s'impliquer, sous la forme d'activités d'un centre de formation, dans le réaménagement des lots 2 059 282 et 2 059 283 du cadastre du Québec de ce site, et ce, suivant les conditions de cette commission, et ce, en tenant compte des critères indiqués en annexe à la présente résolution ;
- un avis favorable pour l'utilisation à des fins autres que l'agriculture, soit pour l'agrandissement des aires de pratique du Centre national de conduite d'engins de chantier, sur le lot 2 295 857 de ce cadastre, pour des activités de formation de conduite d'engins de chantier, sur une superficie d'environ trois hectares, et ce, en tenant compte des critères indiqués en annexe à la présente résolution.

D'indiquer à cette commission qu'il s'agit de l'espace disponible le plus approprié compte tenu de la finalité de la demande.

[annexe](#)

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-00-70

Désignation du mandataire pour la livraison du programme d'adaptation de domicile

Réf. : [URBA-PSU-2013-003-R-1](#)

Il est proposé par la conseillère Anne Ladouceur
Appuyé par le conseiller Jean-Claude Bouchard

De renouveler le mandat de Michel Noël à titre d'inspecteur-mandataire au programme d'adaptation de domicile de la Société d'habitation du Québec, selon les paramètres indiqués à la fiche de prise de décision URBA-PSU-2013-003-R-1.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-00-71

Modification de la résolution CV-2012-07-08 « Acceptation de l'offre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire concernant la contribution financière du gouvernement dans le cadre du programme Rénovation Québec – Ville de Lévis »

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par le conseiller Michel Turner

De modifier la résolution CV-2012-07-08 « Acceptation de l'offre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire concernant la contribution financière du gouvernement dans le cadre du programme Rénovation Québec – Ville de Lévis » par le remplacement du deuxième alinéa par le suivant :

« D'affecter ce budget de la manière suivante :

Volet	programmation 2012-2013
II-1 « rénovation résidentielle »	
- territoires d'application :	1 790 000 \$
- hors territoires :	360 000 \$
II-5 « accession à la propriété »	50 000 \$
II-6 « bonification AccèsLogis Québec »	200 000 \$
Total :	2 400 000 \$

»

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-00-72

Appui à la création du fonds d'investissement Femmessor

Réf. : [DEV-2013-014](#)

Il est proposé par la conseillère Dominique Maranda
Appuyé par la conseillère Anne Ladouceur

D'appuyer la démarche du Réseau des groupes de femmes Chaudière-Appalaches pour la préparation et le dépôt d'une demande de création d'un organisme Femmessor, un organisme de développement économique voué à soutenir l'entrepreneuriat féminin sur le territoire de la région Chaudière-Appalaches.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-00-73

Vente d'une partie du lot 4 888 548 du cadastre du Québec (rue Thomas-Powers, Parc industriel Bernières)

Réf. : [DEV-2013-027](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par la conseillère Dominique Maranda

D'accepter l'offre d'achat de Les placements JAM inc. d'une partie du lot 4 888 548 du cadastre du Québec, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2013-027, d'autoriser la mairesse et la greffière à signer le contrat de vente notarié à intervenir entre les parties, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par l'acquéreuse et d'affecter le produit net de la vente de ce terrain à la réserve financière pour fins de développement du

territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-00-74

Financement d'une commandite à Forces Avenir – Édition 2014

Réf. : [DEV-2013-031](#)

Il est proposé par la conseillère Anne Ladouceur
Appuyé par la conseillère Dominique Maranda

De prévoir le financement à même l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté pour une commandite de 10 000 \$ à être versée en 2014 à Forces Avenir pour son gala qui aura lieu à Lévis en 2014, en contrepartie d'un plan de visibilité d'une valeur équivalente à être négocié par la Direction du développement.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-00-75

Affectation de la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique

Réf. : [DEV-2013-035](#)

Il est proposé par la conseillère Anne Ladouceur
Appuyé par la conseillère Dominique Maranda

D'affecter un montant de 25 000 \$ provenant de la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique au poste de dépenses indiqué à la fiche de prise de décision DEV-2013-035, et ce, afin d'assumer les dépenses relatives aux frais afférents à l'acquisition, la vente, la cession ou l'annulation d'immeubles et de servitudes.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-00-76

Avis de motion du Règlement RV-2013-12-25 pour l'adoption d'un programme Rénovation Québec – Ville de Lévis visant la bonification d'un projet AccèsLogis Québec

Le membre du conseil de la Ville Serge Côté donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2013-12-25 pour l'adoption d'un programme Rénovation Québec – Ville de Lévis visant la bonification d'un projet AccèsLogis Québec.

Ce règlement a pour objet d'adopter un programme désigné sous le nom de Rénovation Québec – Ville de Lévis en vertu duquel la Ville accorde une subvention dans le cadre du volet II-6 « Bonification AccèsLogis » pour la

construction d'unités d'hébergement destinées aux personnes victimes de violence conjugale.

CV-2013-00-77

Adoption du Projet de règlement RV-2013-12-24 modifiant le Règlement RV-2011-11-31 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (volet patrimonial)

Réf. : [URBA-2013-010](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Luc Daigle
Appuyé par le conseiller Simon Théberge

D'adopter le Projet de règlement RV-2013-12-24 modifiant le Règlement RV-2011-11-31 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (volet patrimonial), tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-2013-010.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-00-78

Adoption du Second projet de règlement RV-2012-12-00 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (entreposage extérieur prohibé, usage Habitation)

Réf. : [URBA-2013-009](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par le conseiller Michel Turner

D'adopter le Second projet de règlement RV-2012-12-00 modifiant le RV-2012-11-23 sur le zonage et le lotissement, sans changement par rapport au projet de règlement adopté par la résolution CV-2012-09-62.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-00-79

Adoption du Règlement RV-2013-12-22 abrogeant le Règlement RV-2003-00-63 relatif au Bureau du vérificateur général de la Ville

Réf. : [AGR-2013-001](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2013-12-22 abrogeant le Règlement RV-2003-00-63 relatif au Bureau du vérificateur général de la Ville a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE l'assistante-greffière mentionne que ce règlement a pour objet d'abroger le Règlement RV-2003-00-63 relatif au Bureau du vérificateur général de la Ville ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Anne Ladouceur
Appuyé par le conseiller Michel Patry

D'adopter le Règlement RV-2013-12-22 abrogeant le Règlement RV-2003-00-63 relatif au Bureau du vérificateur général de la Ville.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-00-80

Adoption du Règlement RV-2013-12-23 abrogeant le Règlement numéro 61 concernant le déneigement des rues, des terrains privés ou publics de l'ex-Ville de Lévis

Réf. : [AGR-2013-002](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2013-12-23 abrogeant le Règlement numéro 61 concernant le déneigement des rues, des terrains privés ou publics de l'ex-Ville de Lévis a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE l'assistante-greffière mentionne que ce règlement a pour objet d'abroger le Règlement numéro 61 concernant le déneigement des rues, des terrains privés ou publics de l'ex-Ville de Lévis ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par le conseiller Jean-Claude Bouchard

D'adopter le Règlement RV-2013-12-23 abrogeant le Règlement numéro 61 concernant le déneigement des rues, des terrains privés ou publics de l'ex-Ville de Lévis.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-00-81

Aide financière à Association du hockey mineur Les éclaireurs Chaudière-Etchemin

Réf. : [DG-2013-019](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'accorder une aide financière de 1 500 \$ à Association du hockey mineur Les éclaireurs Chaudière-Etchemin pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-00-82

Période d'intervention des membres du conseil

Quelques membres du conseil de la Ville prennent la parole.

CV-2013-00-83**Période de questions**

Plusieurs personnes posent des questions et émettent des commentaires.

CV-2013-00-84**Levée de la séance**

Il est proposé par la conseillère Anne Ladouceur
Appuyé par le conseiller Michel Patry

À 20 heures 35, de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité

Danielle Roy Marinelli, mairesse

Marlyne Turgeon, assistante-greffière
